



Vision Mackenzie

À l'occasion de ce Nouvel An et de cette nouvelle décennie, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux et à vous remercier d'avoir choisi Placements Mackenzie.

Nous apprécions la confiance que vous nous accordez. C'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux.

Chez Mackenzie, nous nous engageons tous à offrir rendement et innovation – le monde peut certes changer rapidement mais nos priorités seront toujours les mêmes.

Placements Mackenzie, fière entreprise canadienne, envisage la gestion et la croissance financière dans une perspective mondiale. Depuis plus de cinq décennies, nous aidons les investisseurs canadiens en leur offrant des conseils judicieux et des solutions solides, et plus d'un million de Canadiens profitent de notre perspective mondiale et de notre compréhension des marchés mondiaux.

Nous savons également qu'il est important de redonner à la collectivité. Cette année, nous avons célébré le 20^e anniversaire de la Fondation de bienfaisance Placements Mackenzie, une initiative pilotée par nos employés qui a réuni plus de 11 millions \$ en faveur d'organismes de bienfaisance nationaux. Nous considérons que la Fondation est un élément essentiel de ce qui nous définit.

L'année écoulée a vu les marchés grimper, mais dans un contexte de grande volatilité et d'incertitude. Au cours d'une année marquée par de telles incertitudes, notre démarche mesurée à l'égard des placements a contribué à résister à la volatilité.

Il est probable que la situation soit similaire en 2020, avec en toile de fond la continuation des tensions commerciales mondiales, l'évolution du Brexit, des élections aux États-Unis et l'adaptation du Canada à un gouvernement minoritaire. Ce qui ne changera pas, par contre, c'est que nous serons là pour vous. Vous pouvez compter sur nous pour offrir, à vous et à vos placements, une mesure de stabilité dans un monde imprévisible.

Je vous remercie et vous adresse mes meilleurs vœux.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "B.M. J.", is positioned above the name of the signatory.

Barry McInerney
Président et chef de la direction
Placements Mackenzie

Préparatifs en vue de la saison fiscale

Carol Bezaire, vice-présidente, Fiscalité, successions et philanthropie stratégique, offre les deux conseils fiscaux suivants :

1. La date limite pour cotiser à un REER est le 2 mars 2020

Les cotisations au REER doivent être versées au plus tard 60 jours après la fin de l'année civile afin de pouvoir être déduites des revenus de 2019. La date limite pour cotiser à un REER est le 2 mars 2020 et le plafond des cotisations REER a été fixé à 26 500 \$ pour 2019. Plus tôt vous cotisez, plus tôt vous mettez votre argent à profit. Veuillez vous reporter à votre avis de cotisation/nouvelle cotisation 2018, lequel vous informe de votre plafond de cotisation au REER. Gardez à l'esprit que vous devrez payer une pénalité fiscale de 1 % par mois sur toute cotisation qui dépasse de plus de 2 000 \$ votre plafond de cotisation.

2. Tirez le maximum de vos droits de cotisation à un REER inutilisés

Si vous avez contribué un montant inférieur au maximum à votre REER au cours d'années précédentes, vos droits de cotisation inutilisés devraient être reportés pour 2019. Envisagez une cotisation supplémentaire à votre REER pour atteindre la cotisation maximale et profiter de tous les avantages qu'offre le REER. Si vous manquez de liquidités pour maximiser l'utilisation de vos droits de cotisation au REER, envisagez d'emprunter ou d'utiliser les retraits d'un CELI pour cotiser à votre REER. L'intérêt n'est pas déductible de l'impôt si les capitaux empruntés sont utilisés pour cotiser à votre REER, mais les droits de cotisation au CELI seront récupérés l'année suivante. Communiquez avec votre conseiller pour savoir comment maximiser vos cotisations au REER.

Bilan de l'année

L'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie présente le bilan d'une année 2019 riche en événements et ses perspectives pour l'année 2020 :

Les marchés ont entamé l'année 2019 timidement, les investisseurs anticipant une récession aux États-Unis dans un contexte de détérioration des données économiques aux États-Unis et de par le monde ainsi que de persistance des différends commerciaux entre États-Unis et Chine. Néanmoins, deux surprises positives ont mené à de meilleurs résultats pour les marchés des actions et des obligations : 1) La Réserve fédérale américaine (Fed) a opéré un assouplissement de sa politique monétaire plus conséquent que ne l'avaient prévu les marchés, et 2) L'économie américaine a continué à bien résister.

Pour sa part, l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie a adopté une position surpondérée en actions au cours du premier semestre de 2019, n'ayant jamais été convaincue du scénario de récession aux États-Unis. Nous avons par ailleurs ajouté à la duration de nos affectations aux titres à revenu fixe en raison de perspectives à notre avis favorables. Une récession aux États-Unis en 2020 nous semble peu probable car la solidité des marchés de la consommation et du logement pourrait compenser les difficultés dans le secteur manufacturier. Bien que le commerce mondial continue à poser un risque, particulièrement à l'approche des élections présidentielles aux États-Unis, la réponse énergique de la Fed pour prolonger le cycle économique actuel soutiendra à notre avis les marchés boursiers. Pour cette raison, nous maintenons une position légèrement surpondérée en actions alors que nous entamons 2020.

Ce document renferme des renseignements prospectifs fondés sur des prévisions d'événements futurs au 21 novembre 2019. Nous ne mettrons pas nécessairement à jour ces renseignements en fonction de changements parvenus après cette date. Les risques et incertitudes peuvent souvent amener les résultats réels à différer de manière importante des renseignements prospectifs ou des attentes. Parmi ces risques, notons, entre autres, des changements ou la volatilité dans les conditions économiques et politiques, les marchés des valeurs mobilières, les taux d'intérêt et de change, la concurrence, les marchés boursiers, la technologie, la loi ou lorsque des événements catastrophiques surviennent. Ne vous fiez pas indûment aux renseignements prospectifs. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de sociétés ne constitue pas une promotion ou une recommandation d'achat ou de vente d'un titre quelconque. Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Le contenu de ce document (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'assurer son exactitude et son intégralité, nous ne sommes aucunement responsables de son utilisation. Ces renseignements ne doivent être pris ni comme des conseils juridiques ni comme des conseils fiscaux, car la situation de chaque client est unique. Veuillez consulter votre conseiller juridique ou fiscal attitré.

Renseignements importants

Rapports sur les fonds communs de placement

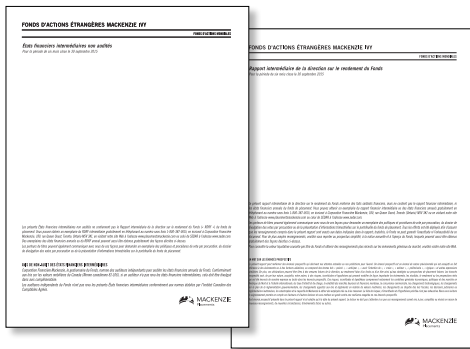
Vous trouverez sur placementsmackenzie.com des renseignements exhaustifs sur vos investissements dans les fonds communs de Placements Mackenzie.

États financiers

Il ne s'agit pas de relevés de compte faisant état de la valeur de votre compte. Les états financiers d'un fonds présentent un sommaire de la situation financière du fonds à une date précise et comportent un relevé de l'actif net, les résultats et l'évolution de l'actif net ainsi que la liste complète des placements détenus dans le portefeuille du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement des fonds

Les rapports de la direction sur le rendement des fonds (RDRF) sont un supplément aux états financiers. Le RDRF comprend les commentaires des gestionnaires de portefeuille sur le rendement du fonds sur une période donnée et une discussion des événements récents, de tout changement au profil de risque du fonds et des tendances importantes qui peuvent affecter le rendement futur du fonds.



Vous pouvez choisir la façon dont vous recevez ces renseignements

Les états financiers et le RDRF sont produits pour les exercices annuels (au 31 mars) et semestriels (au 30 septembre). Vous pouvez vous procurer les états financiers et les RDRF en visitant notre site Web à placementsmackenzie.com ou sur le site Web de SEDAR à l'adresse sedar.com. Si vous désirez recevoir une version papier de ces rapports, vous devez nous indiquer votre préférence. Si cela est déjà fait, nous avons votre préférence dans nos dossiers. Vous pouvez modifier votre choix en tout temps en communiquant avec le Service à la clientèle de Mackenzie au **1 800 387-0615**, ou au **416 920-5120** à Toronto, ou en nous faisant parvenir un courriel à service@placementsmackenzie.com.

Facilitez vos placements grâce aux PPA

Placements Mackenzie peut vous aider à investir dans des fonds communs de placement de façon régulière. Établissez un programme de prélèvement automatique (PPA) et Placements Mackenzie prélèvera automatiquement une somme fixe à intervalles réguliers de votre compte bancaire et l'investira dans le fonds Mackenzie de votre choix. Un PPA vous aide à maintenir une approche de placement rigoureuse.

Au sujet de l'aperçu du fonds

Lorsque vous souscrivez pour la première fois un fonds commun de placement, vous recevez un document intitulé Aperçu du fonds, lequel présente de façon conviviale des renseignements essentiels sur le fonds dans lequel vous investissez.

Si vous participez à un programme de PPA, l'Aperçu du fonds ne vous sera pas envoyé lors des achats futurs effectués dans le cadre de ce programme, à moins que vous ne demandiez de le recevoir au moment de l'achat initial. Vous pouvez néanmoins obtenir les dernières mises à jour, sans frais, en :

- Communiquant avec votre conseiller
- Consultant les sites placementsmackenzie.com ou sedar.com
- Communiquant avec nous par courrier électronique à service@placementsmackenzie.com
- Composant le 1-800-387-0615
- Nous faisant parvenir votre demande par la poste à l'adresse suivante :
180, rue Queen Ouest,
Toronto (Ontario) M5V 3K1

Valeur des conseils

Votre conseiller est votre meilleure source d'information en matière de placements dans des fonds communs et de planification de la retraite. Il ou elle a la formation, les connaissances des produits et l'expérience professionnelle nécessaires pour vous aider à concevoir et gérer un programme de placement adapté à vos besoins particuliers et à votre profil de risque.

Consultez votre conseiller pour savoir comment investir en toute confiance.



MACKENZIE
Placements

Échanges automatisés

1. Service de conversion automatique de parts échues

Lorsque les placements acquis selon l'option avec frais de rachat ne sont plus assujettis à ces frais, les titres pourraient être échangés contre des titres à frais d'acquisition du même fonds, et de la même série, afin d'offrir une plus grande transparence quant aux titres échus qui sont libres de frais de rachat. Dans certains cas, les parts échues seront échangées contre des parts d'une autre série (Séries SC, S6 et S8) du même fonds.

2. Service de tarification préférentielle

Au cours de la période, il est possible que vos parts de série au détail aient été échangées contre des parts de la série Patrimoine privé dans le cadre du service de tarification préférentielle de Mackenzie, si vous répondez à certains critères d'admissibilité, tels qu'expliqués en détail dans notre prospectus. La seule différence entre la série que vous déteniez précédemment et la série dans laquelle vos titres ont été transférés réside dans le fait que les frais de gestion et d'administration combinés de la série Patrimoine privé sont moins élevés. Si vous cessez de répondre aux critères d'admissibilité, tels qu'expliqués en détail dans notre prospectus, vos titres pourraient être transférés à nouveau à la série au détail aux frais de gestion et d'administration combinés plus élevés.

3. Service de rééquilibrage automatique

Si vous êtes inscrit au service de Gestion de portefeuille supervisée de Mackenzie ou au Service de rééquilibrage de portefeuille (pour les clients de la Banque Laurentienne), nous effectuerons d'office le rééquilibrage de vos titres de temps à autre, en fonction de la fréquence et de la répartition cible choisies, pour faire en sorte que la composition de votre portefeuille soit conforme à vos directives de placement initiales. Vous pouvez mettre fin à votre participation à ce service en tout temps.

Vous ne recevrez pas de document « Aperçu du fonds » relativement aux opérations automatiques décrites dans les services ci-dessus. Vous pouvez obtenir un exemplaire de l'Aperçu du fonds le plus récent, gratuitement, en composant le 1-800-387-0615 ou en envoyant un courriel à service@placementsmackenzie.com. Vous pouvez également consulter ces documents en ligne à www.placementsmackenzie.com / www.mackenzieinvestments.com/fr/lbc (pour les clients de la Banque Laurentienne) ou www.sedar.com.

Vous ne serez pas autorisé à vous retirer d'une convention d'achat et de vente concernant la souscription de titres d'une série par suite d'une conversion automatique exécutée conformément aux services décrits plus haut. Vous conservez toutefois un droit d'action ou d'annulation en cas d'information trompeuse dans l'Aperçu du fonds ou dans tout document intégré au prospectus par renvoi relativement à la série concernée, que vous demandiez ou non l'Aperçu du fonds.

Rachat de parts ou d'actions : Vous pouvez procéder en tout temps au rachat de vos parts ou actions de fonds communs de placement à la valeur liquidative par part/action alors en vigueur. Vous pouvez faire parvenir votre demande de rachat (par écrit) à votre conseiller ou à Placements Mackenzie. Nous pourrions exiger que votre signature soit certifiée par une banque, une société de fiducie ou un membre d'une Bourse de valeurs reconnue ou de toute autre façon approuvée par Placements Mackenzie. De plus, elle doit être accompagnée de tout autre document que Placements Mackenzie pourrait raisonnablement exiger. Vous pouvez faire une demande de rachat par téléphone jusqu'à concurrence d'un certain montant si une autorisation a été obtenue préalablement. Si tous les documents nécessaires ne sont pas reçus dans les 10 jours, votre demande de rachat sera annulée. Vous ou votre courtier serez alors responsable de toute perte en découlant. Les parts ou actions seront remboursées au plus tard trois jours ouvrables après que Placements Mackenzie aura reçu tous les documents relatifs au rachat.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le présent document ne doit en aucune façon être interprété comme un conseil juridique ou fiscal, car la situation de chaque client est unique. Veuillez consulter votre conseiller juridique ou fiscal attitré.